



Schweizerischer Musikerverband  
Union Suisse des Artistes Musiciens  
Unione Svizzera degli Artisti Musicisti

Zentralsekretariat  
Kasernenstrasse 15  
8004 Zürich

Telefon 043 322 05 22  
Fax 043 317 15 82  
www.smv.ch  
info@smv.ch

## **Procès-verbal de l'Assemblée ordinaires des délégués de l'Union Suisse des Artistes Musiciens, l'USDAM, vendredi 17 mai 2013, 13h30, à Winterthour**

### **Ordre du jour**

**Ouverture de l'Assemblée :** Beat Santschi, président central de l'USDAM, souhaite la bienvenue aux participants

**Exposés d'ouverture, sur la situation actuelle de l'orchestre du  
Musikkollegium Winterthur :**

- Michael Künzle, maire de Winterthour et membre du comité directeur du MKW
- Bernhard Wyss, vice-président d'« Allegro - amicale du Musikkollegium Winterthur »
- Gerhard Kremser, président de la section de l'USDAM de Winterthour

- 1. Désignation de deux scrutateurs**
- 2. Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués du 14 mai 2012**
- 3. Approbation des rapports d'activité**
- 4. Tenue des comptes de l'USDAM  
Commentaire sur les comptes annuels  
Comptes annuels caisse centrale/fonds de solidarité/caisse de décès 2012  
Rapport des vérificateurs 2012**  
**Fondation USDAM (pour information)  
Comptes annuels 2012  
Rapport des vérificateurs 2012**
- 5. Rapport de la commission de gestion**
- 6. Décharge au comité central et à la secrétaire centrale**
- 7. Budget 2013**
- 8. Requêtes**
- 9. Rédaction RMS**
- 10. Divers**

### **Participants à l'Assemblée des délégués 2013**

Délégués des sections (21 personnes)

Bâle : David Le Clair, Mirjam Sahli, Cornel Anderes

Berne : Sebastian Schindler, Daniel Zumofen  
Bienne : Beda Mast, Christiane Vlaiculescu-Graf  
Genève : Jonathan Haskell, Nicolas Curti, François Siron  
St-Gall : Felix Gass, Ernst Brunner, Rüdiger Schwedes  
Vaud : Daniel Spörri  
Winterthour : Gerhard Kremser, Egmont Rath  
Zurich : Rony Dangel, Simon Schweiwiller, Marc Luisoni, Andreas Plattner, Benjamin Forster

#### Comité central

David Acklin, Urs Dengler, Alain Pasquier, Beat Santschi (président central), David Schneebeli

#### Secrétariat central

Barbara Aeschbacher (secrétaire centrale), Laurent Mettraux, Johannes Knapp (rédacteurs RMS), Corinne Meier (assistante secrétariat central)

#### Invités

Martina Berchtold (SMM), Katrin Boesiger (CG), Marie-Pierre Dieckmann (traductrice), Toni J. Krein (orchester.ch), Daniel Lampart (SGB), Heinz Marti (ancien président du CC), Marianne Sonder (avocate de confiance de l'USDAM), Hanspeter Völkle (ancien président du CC), Gilberte Werder (représentante des musiciens de divertissement, commission administrative SFM), Elisabeth Graf (présidente SBKV)

### **Allocution de bienvenue**

Beat Santschi souhaite la bienvenue aux personnes présentes et donne la parole aux orateurs invités.

#### Michael Künzle, maire de Winterthour et membre du comité directeur du MKW

Michael Künzle souhaite à l'assemblée une « cordiale bienvenue à Winterthour » ; il remercie l'USDAM d'avoir choisi cette ville pour cette manifestation. Il affirme que Winterthour est une ville d'art et de culture par excellence, et le MKW un phare lui faisant honneur depuis 1629. Il présente brièvement la ville : Winterthour croît chaque année de plus de 1000 habitants et offre une qualité de vie élevée, ce qui engendre des coûts d'infrastructure élevés eux aussi. Après des années difficiles suite au départ de Sulzer, la ville s'est depuis ressaisie. Le secteur tertiaire est en plein boum, et la grande tâche actuellement serait de créer des emplois. En outre, une importance capitale est accordée au secteur de la formation avec l'implantation de la ZHAW : ses 9000 étudiants confèrent aussi à la ville une apparence jeune.

La verte Winterthour, avec tous ses jardins et toutes ses allées, est par tradition la ville des jardins et LA ville des vélos. Mais avant tout, elle est une ville culturelle, avec 17 musées, un univers théâtral varié et, bien entendu, le MKW.

Celui-ci existe depuis 1629 et est par conséquent l'une des institutions de musique les plus anciennes. Il est d'une grande valeur et extrêmement populaire à Winterthour. L'annonce des problèmes financiers du MKW a suscité une vague de sympathie, qui a laissé place à la grogne quand le conseil municipal a supprimé les Fr. 150 000.- initialement promis pour augmenter la subvention. Michael Künzle souligne que le MKW bénéficie, comme auparavant, de la plus grosse subvention qui soit dans le domaine culturel à Winterthour. Il comprend néanmoins le mécontentement, c'est le gouvernement communal lui-même qui aurait apporté la notion de « symétrie des sacrifices » et ne s'y serait pas tenue. Le MKW aurait toutefois un avenir fermement ancré dans cette ville, et les problèmes financiers ne signifieront pas sa perte, Winterthour ayant déjà survécu à d'autres tempêtes. Michael Künzle clôt son discours en invitant tout un chacun à aborder l'avenir avec optimisme et dynamisme, et termine avec ces paroles : « profitez de votre séjour à Winterthour, et s'il vous a plu, parlez-en autour de vous, sinon, gardez-le pour vous. »

#### Bernhard Wyss, vice-président d'« Allegro - amicale du Musikkollegium Winterthur »

L'association Allegro : d'où venons-nous, qui sommes-nous, que voulons-nous ? Bernhard Wyss débute en revenant sur la fondation d'Allegro, un an jour pour jour la veille de l'AD, et sur le contexte : après que, fin janvier 2012, la presse a publié que le traditionnel orchestre du MKW à temps plein devait être transformé en un orchestre à 75 %, une vague de sympathie, comme mentionné plus tôt, s'est créée – ou une vague de protestation selon où l'on se plaçait. En à peine

2 mois seulement, une pétition a récolté 7000 signatures et a été remise en avril à la mairie, où elle a été acceptée favorablement : au regard d'une symétrie des sacrifices parmi tous les acteurs concernés (main publique, MKW et orchestre), la ville s'est déclarée prête à se sacrifier et à augmenter les subventions pour sauver le MKW. Malheureusement, le parlement a décidé que les problèmes financiers imposaient des réductions du budget 2013 absolument nécessaires, annulant ainsi les engagements de la ville et supprimant les 150 000.- francs promis. Bernhard Wyss exprime son incompréhension en se demandant comment une autorité responsable, où le donneur de subventions est représenté, a pu, en 5 ans, avaliser un déficit du budget en question de 4 millions cumulés année après année. Il parle d'une erreur flagrante de management.

L'objectif d'Allegro est de protéger les musiciens, l'orchestre, sa qualité et les emplois. Ainsi, l'association a organisé de nombreuses manifestations durant sa première année d'existence, toujours avec la participation des musiciens du MKW. Avec le Club des 700, l'augmentation des cotisations des membres, un legs considérable et des fonds privés pouvant être mis à disposition à tout moment, on a atteint déjà entre 300 000.- et 400 000.- de contribution annuelle. Après la résiliation de la CCT et les difficiles négociations qui ont suivi, on espère que la nouvelle CCT, qui est prête à être signée, sera approuvée. Sur ce point, il reste encore à faire, et l'association Allegro entend aussi être un vis-à-vis vigilant du MKW. Mais on attend aussi de la main publique qu'elle veille à l'avenir à économiser au bon endroit.

#### Gerhard Kremser, président de la section de l'USDAM de Winterthour

Les événements de Winterthour ayant fait du bruit et puisqu'ils sont pertinents ou pourraient le devenir pour toutes les personnes présentes, Gerhard Kremser souhaite lui aussi revenir brièvement sur les événements : il s'est passé beaucoup de choses depuis janvier 2012 ; après la menace d'une réduction de 25 % des taux d'occupation pour tous les musiciens de l'orchestre, le comité directeur du MKW, contraint par les pressions exercées par le grand public, a dû se prononcer pour l'orchestre à plein temps. A présent un modèle est peu à peu réalisé avec la participation de tous les acteurs. En tant que représentant de l'orchestre, il aurait bien entendu intérêt à mettre surtout en exergue les contributions de l'orchestre. Parmi elles figurent la fondation de l'amicale d'Allegro, avec, depuis, quelque 130 membres, la fondation du « Club der 700 » (à l'initiative du chef d'orchestre attitré ; il s'agit d'une « version plus chère » de l'Allegro et qui compte actuellement environ 170 membres) et différentes concessions faites dans les négociations de la nouvelle CCT : entre autres une réduction des vacances d'été de 8 à 6 semaines pouvant être divisées en périodes de 4 et de 2 semaines, ainsi que la disposition à augmenter le nombre de services sans compensation financière. Avec le souci de maintenir les emplois, d'autres suggestions de solutions ont été élaborées lors de longues réunions dans le but d'assainir les finances.

On part du principe qu'à l'avenir, dans le domaine de la conception des concerts et de l'administration, des contributions d'épargne devraient être apportées, de nouveaux concepts offensifs élaborés, et de nouvelles sources de fonds exploitées. Et l'augmentation des subventions promise par la ville mais jusqu'ici pas concrétisée en raison de la situation financière tendue est, de son avis, indispensable à terme pour que l'entreprise se rétablisse durablement.

De son côté, l'orchestre souhaite que le travail d'orchestre soit classé dans le système salarial BEREWI de Winterthour, pour établir noir sur blanc ce que vaut le travail des musiciens de l'orchestre. Mais c'est avec plaisir que ces derniers ont pu observer que le nouveau maire, Michael Künzle, les soutient publiquement et qu'il s'implique de manière responsable et engagée au comité directeur de l'association responsable du MKW. Il en est remercié ici très cordialement.

L'atmosphère de travail au sein de l'orchestre est harmonieuse, ironiquement aussi en raison de la crise, qui a rapproché les musiciens. L'atmosphère avec la direction est, par contre, moins harmonieuse. Aucun musicien au monde ne veut jouer mal, mais pour obtenir le maximum, l'environnement doit être bon. Il serait bien également de connaître ce que l'employeur a en tête, quels objectifs il poursuit et quel profil il souhaite donner à l'orchestre. Les musiciens ont tout intérêt à disposer d'une entreprise saine afin de donner de bons concerts et de pouvoir séduire le public.

## Discussion

La discussion qui suit révèle un certain scepticisme parmi les personnes présentes du fait que le rapport de confiance entre les musiciens et la direction de l'orchestre semble entamé et que la coopération, pour tous les acteurs, paraît plutôt difficile émotionnellement, et en particulier délicate aussi du fait que le directeur doit appliquer quelque chose qui lui a été imposé, l'idée de l'orchestre à temps partiel étant la sienne, comme on sait.

Naturellement, pas de commentaire du point de vue de la direction de l'orchestre, mais le fait est que le comité directeur, sous la pression du grand public, s'est écarté de son projet initial et doit à présent suivre une voie qu'il n'a pas vraiment choisie. Et même si les choses n'en sont pas encore arrivées là, selon Bernhard Wyss, pour finir, « If you can't manage the change, change the management ! »

La double fonction du directeur pose un autre problème, car à côté de son activité à temps partiel, il œuvre aussi au MKW à titre privé, ce qui soulève la question d'un éventuel conflit d'intérêt. L'orchestre s'est récemment adressé au comité directeur dans un courrier où il faisait part de ses réserves. Tant que le directeur sera élu par le comité directeur et non par l'orchestre, cela n'est plus faisable, d'autant que l'orchestre n'était jusqu'à présent pas représenté au comité directeur. Avec la nouvelle CCT, l'orchestre pourra avoir un représentant au comité directeur.

Ceci soulève la question du lien entre Allegro et le MKW, concrètement si l'association Allegro siège au comité directeur du MKW. Bernhard Wyss répond par la négative, Allegro est pour le moment une voix de protestation sans influence sur le mécanisme du MKW. A quoi on rétorque que l'on devrait peut-être rechercher à y siéger afin de pouvoir y faire pression et d'influencer les choses. Bernhard Wyss poursuit : l'association Allegro est sciemment voulue indépendante sur le plan juridique, ce qui lui confère aussi une certaine liberté ! A long terme, il serait possible que l'association Allegro s'implique directement, ce qui voudrait dire des changements de personnes, voire un « reverse take over » : Allegro prend en charge toute l'association !

Beat Santschi remercie les intervenants et ouvre la partie statutaire :

## **Le président ouvre la partie statutaire de l'Assemblée des délégués 2013.**

Sont excusés pour cette séance :

### au CC

Cristian Vasile  
Daniel Schädeli

### Délégués :

Edward Cervenka (section de Bâle)  
Fabrice Umiglia (section de Lucerne)  
Jeannine Hirzel (section de Zurich)  
Laura Ponti (section de Vaud)  
Roberto Müller (section de St-Gall)  
Daniel Margot (section de Vaud)  
Marc Liardon (section de Genève)

### Invités :

Yvonne Graf	directrice de l'ASCO
Sara Imobersteg	ancienne rédactrice de la RMS
Cla Nett	président de Fontastix / directeur de la SIG
Bobby Keller	conseiller
Jürg König	président de l'ASCO
Yolanda Schweri	avocate de confiance USDAM / CAST
Katrin Spelinova	rédactrice en chef de la RMS
Poto Wegener	directeur de Swissperform
Matthias Arter	président de l'ASM
Marianne Doran	présidente du SMS
Vincent Godel	section de Lugano
Stefano Kunz	directeur du CSM

Edwin Nietlispach	organe de révision
Nadja Jüni	SFM
Hans Läubli	directeur de Suisseculture
Irma Zemp	comptable de l'USDAM
Hannes Steiger	directeur de la Fédération suisse des artistes de scène
Pascal Müller	bureau de la SSPM

Le président central lit les noms des membres de l'USDAM décédés au cours de l'année passée. Il demande aux personnes présentes de se lever et d'observer ensemble un moment de silence en mémoire des membres disparus.

### **1. Désignation de deux scrutateurs**

Sont désignés à l'unanimité comme scrutateurs : Christiane Vlaiculescu-Graf et Sebastian Schindler.

### **2. Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués du 14 mai 2012**

Une faute de frappe s'est glissée dans la traduction française, à savoir Marc Linon au lieu de Marc Liardon. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité et des remerciements sont adressés à leurs auteurs.

On remercie également : le secrétariat central, le comité central, tous les collaborateurs des sections et les associations partenaires.

### **3. Approbation des rapports d'activité**

#### **3.1. Rapport CC / SC**

Questions / remarques : aucune

Le rapport d'activité du comité central et du secrétariat central est approuvé à l'unanimité.

#### **3.2. Rapport sur la fondation, rapports des sections, rapport des mandataires RMS, rapport de la représentante des musiciens de divertissement, rapport FIM**

Questions / remarques : aucune

L'Assemblée prend acte des rapports.

### **4. Tenue des comptes**

#### **4.1. USDAM**

Commentaire sur les comptes annuels

Comptes annuels caisse centrale/fonds de solidarité/caisse de décès 2012

Rapport des vérificateurs 2012

Les principales explications sur les comptes annuels se trouvent dans le commentaire figurant dans la documentation de l'AD.

Questions / remarques :

Daniel Spoerri : La contribution pour la RMS a augmenté de Fr. 5000.- en 2012, mais le rapport indique que les coûts restent identiques. Comment cela s'explique-t-il ?

→ CC : *Le nouveau concept de la RMS a été financé l'an dernier au moyen d'une contribution spéciale ; il s'agit là d'une hausse des coûts unique. « Les coûts identiques » font donc référence au montant des coûts annuels normaux et récurrents avant le relancement, soit de l'ordre des Fr. 13 000.-.*

L'assemblée prend acte du rapport de révision.

Les comptes annuels de la caisse centrale, du fonds de solidarité et de la caisse de décès sont approuvés à l'unanimité.

#### **4.2. Fondation USDAM (pour information)**

Comptes annuels 2012

Rapport des vérificateurs 2012

Questions / remarques : *aucune*

L'Assemblée prend acte des comptes annuels et du rapport des vérificateurs de la fondation.

#### **5. Rapport de la commission de gestion**

L'assemblée prend acte du rapport de la CG.

Beat Santschi remercie les membres de la CG pour leur précieux travail.

#### **6. Décharge au comité central et à la secrétaire centrale**

Décharge est accordée à l'unanimité au comité central et à la secrétaire centrale. Au nom du comité central et du secrétariat central, le président central adresse des remerciements pour la confiance accordée.

#### **7. Budget 2013**

Questions / remarques :

Daniel Spoerri : On mentionne la hausse de la contribution de l'OFC et des conditions qui s'y rapportent. Quelles sont-elles ?

→ CC : *Une convention de prestations de 10 pages a été conclue avec l'OFC pour les années 2013 à 2015. Un catalogue de prestations complet en somme : outre les prestations que l'USDAM proposait jusqu'ici et qu'elle doit maintenir, s'ajoutent entre autres le renforcement du site Internet ainsi que des médias sociaux et de la coopération des syndicats professionnels, puis la lutte pour l'acceptation des tarifs et pour des accords concernant ce point avec les orchestres semi-professionnels, le recrutement de membres, le projet d'une convention avec les plus grands sponsors culturels avec pour objectif d'insister sur le respect du tarif lors de l'attribution des fonds, et l'élargissement du catalogue de tarifs à d'autres disciplines. La liste est très complète et pourra être volontiers remise aux sections intéressées. De manière générale, l'attribution des fonds de l'OFC a connu un tournant : le soutien qui était auparavant destiné à des projets est aujourd'hui un soutien structurel. En tant que syndicat, l'USDAM remplit à présent mieux les critères, d'autres associations comme l'ASM, par exemple, les remplissent maintenant moins, ce qui explique pourquoi soudain les uns reçoivent davantage, les autres moins, et que des associations faitières comme le Conseil suisse de la musique ne reçoivent même plus de fonds de l'OFC. Comme nous l'avons précisé, ces fonds ont été alloués tout d'abord pour 3 ans - ce qui arrivera ensuite, personne ne le sait, naturellement. Il se peut que les axes essentiels se situent alors ailleurs, mais nous pouvons partir du principe que l'USDAM pourra continuer à compter sur le soutien de l'OFC.*

Le budget est approuvé à l'unanimité.

#### **8. Requêtes**

##### **Requête de la section de Vaud à l'attention de l'AD**

« Un groupe de travail devrait être formé avec pour tâche d'élaborer des suggestions pour une collaboration/répartition du travail plus efficace entre le secrétariat central et les sections. Si possible, le comité central, le secrétariat central ainsi que les responsables des sections devraient y être représentés. »

Un exemple motivant cette requête est la gestion des membres : ces 20 dernières années, l'informatique a fait son entrée tant dans les secrétariats des sections qu'au secrétariat central.

Des banques de données des membres ont été saisies, des applications de comptabilité ont été installées. Des parties essentielles de la gestion des membres sont aujourd'hui redondantes. Le travail consistant à aligner les banques de données et celui des décomptes est allé continuellement croissant ces dernières années.

Nous pensons que le déroulement du travail et les structures de l'USDAM sont en partie désuets et qu'une optimisation des ressources à ne pas négliger pour le travail syndical effectif pourrait être effectuée.

#### Remarques :

S'en suit un brève échange d'opinions, où Daniel Spoerri souligne que la requête ne doit pas être interprétée comme une critique aux collaborateurs du secrétariat ou du CC. L'idée qui la sous-tend est la suivante : il y a 20 ans, le décompte des membres de la section de Vaud remplissait deux pages A4, aujourd'hui ce sont d'innombrables pages qui doivent être traitées tous les trimestres. L'échange entre les sections et le secrétariat central est devenu plus complexe. Un groupe de réflexion doit être créé, qui élabore des idées pour une collaboration plus efficace. La détermination de la procédure d'élection des participants à ce groupe de travail devrait peut-être revenir à l'AD ou être confiée au comité directeur.

Différents votes des délégués indiquent que la requête est clairement soutenue, et la conférence des trésoriers également, qui s'est déroulée le matin même précédant l'AD, s'est exprimée unanimement en sa faveur. On fait remarquer que les redondances avaient même pour motivation de céder la fonction de trésorier.

Par ailleurs, le souhait est exprimé d'uniformiser tant que faire se peut les cotisations des membres (cotisations des sections, etc.), par exemple sous la forme d'une structure de cotisations en fonction des revenus. L'ambition à long terme serait d'avoir même une seule et même caisse. Certains doutes sont exprimés de la part du comité central quant aux gains de temps effectifs si l'on devait demander des cotisations de membres en fonction des revenus, et officiellement, cela signifie qu'une section devrait soumettre un telle requête à la Conférence des présidents ou à la prochaine Assemblée des délégués. Ce sujet soulève la question de l'autonomie juridique des sections ; si l'on devait empiéter sur cette autonomie, cela apporterait des changements structurels.

Dans la discussion, la section de Genève réitère la question déjà posée l'an dernier au CC concernant le tarif spécial pour les membres de l'OCG et rejetée à l'époque. Et il apparaît qu'à Bienne également certains salariés employés à temps partiel sont consternés de devoir payer à l'USDAM une cotisation complète. La position du CC est claire : « Un emploi fixe est un emploi fixe, même s'il s'agit seulement d'un 50 %. » Il faut savoir aussi que d'autres syndicats (dotés d'une structure de cotisations en fonction des revenus) déduisent 1 % du salaire, ce qui, au final, serait souvent en défaveur du musicien et ne serait probablement pas bien accueilli... On objecte cet argument en rappelant le sondage des membres, dans lequel de nombreux participants s'étaient prononcés en faveur de la règle du 1 %.

Bien que ce point ne soit pas au cœur de la requête de la section de Vaud, rien ni personne ne s'oppose à ce qu'il soit abordé au sein du groupe de travail. Celui-ci devrait être très intéressant, et de nombreuses questions devraient apparaître une fois la machine mise en marche. Les résultats ne manqueront certainement pas d'intérêt.

#### Décision :

La requête de la section de Vaud est approuvée à l'unanimité. Le CC prend acte des objections et des souhaits exprimés, et le groupe de travail s'en chargera.

## **9. Rédaction RMS**

Départ de Sara Imobersteg : Beat Santschi remercie Sara Imobersteg, malheureusement absente, pour son travail de rédactrice pour la RMS. Le CC lui remettra un présent et lui adressera les remerciements qu'il se doit.

David LeClair : A l'avenir, comment trouver les années d'ancienneté à célébrer ? Comment éviter que quelqu'un soit oublié ?

→ *Le secrétariat central enverra tous les mois aux sections une liste contenant les dates à fêter, les sections sont toutefois priées de contrôler cette liste et, si nécessaire, de la compléter.*

Beat Santschi souhaite la bienvenue aux nouveaux rédacteurs de la RMS, Laurent Mettraux, compositeur, et Johannes Knapp, violoncelliste et musicologue. Ensemble, ils seront chargés du travail rédactionnel de la RMS, traductions comprises.

Il signale par ailleurs que le nouveau site Internet sera mis en service prochainement et que l'USDAM est déjà présente sur facebook et twitter.

## 10. Divers

1. La deuxième étape du sondage en ligne effectué auprès des membres a été lancée. Elle concerne cette fois-ci uniquement les intermittents et l'activité indépendante des musiciens à emploi fixe. L'objectif est de connaître précisément les conditions de travail et de rémunération dans les orchestres indépendants.

Certains doutes planent, l'écho ne serait pas très important du fait que la participation ne peut pas être anonyme.

→ *CC : En effet, quelque 50 musiciens ont rempli le questionnaire. Il faut savoir qu'il ne concernait que les participants qui, lors du premier sondage, s'étaient déclarés prêts à participer à un volet plus approfondi. Il serait certainement judicieux d'étendre à présent ce sondage et d'encourager d'autres musiciens à y participer ; bien entendu ceux (et surtout ceux-là mêmes) qui n'ont pas pris part au 1<sup>er</sup> sondage. Enfin, ce serait aussi peut-être ainsi l'occasion de recruter de nouveaux membres. Dans tous les cas, la discrétion est garantie. Ces données personnelles ne seront pas transmises.*

Pourtant, on semble craindre fort que l'anonymat ne puisse être respecté. Le sujet même de l'AVS est très délicat, tous les contrats n'étant pas rédigés de manière conforme aux règlements. Que pourrait-on faire, demande-t-on ?

→ *CC : De tels contrats devraient être soumis au secrétariat central si possible (sous une forme anonyme). Pour agir dans ce domaine, l'USDAM a besoin d'informations. On peut également se tourner à tout moment vers les rédacteurs de la RMS de sorte que le sujet de l'AVS soit appréhendé, pour information, dans la revue.*

2. La FIM tiendra sa troisième Conférence internationale des Orchestres à Oslo, du 24 au 26 février 2014. Des informations détaillées suivront en temps voulu, avec la possibilité de s'y inscrire, pour ceux qui souhaiteraient y participer.

### 3. Centenaire

L'USDAM a été créée le 1<sup>er</sup> octobre 1914. Il n'existe pas encore de planification concrète, et tout un chacun est prié de faire part de ses idées de célébration. On a pensé à différents projets. On prévoit de produire un « écrit », qui ne serait pas une auto-adulation mais une mise à jour sociale et historique du syndicat des musiciens. Le groupe de travail responsable aurait absolument besoin de recevoir documents, informations, indications de toutes sortes qui pourraient l'alimenter. Une exposition itinérante est également prévue, qui serait présentée dans différents lieux de Suisse et qui n'aurait pas pour seule vocation de s'adresser au public actuel, mais en particulier de sensibiliser ceux qui ne s'intéressaient pas jusqu'ici au travail des musiciens d'orchestres.

Un autre sujet concerne les concerts dédiés à ce centenaire dans toute la Suisse. A titre préventif, la Tonhalle a d'ores et déjà été réservée pour deux jours en octobre, mais dans tous les cas, des concerts devront avoir lieu dans d'autres régions et aussi sous d'autres formes. D'autres idées ont été lancées, comme une commande de composition pour un hymne de centenaire, par exemple, ou un concert de bienfaisance pour l'*uganda musicians union* (organisation partenaires de l'USDAM). Toutes les autres suggestions seront, comme toujours, les bienvenues. Toutes les festivités auront lieu à partir du second semestre 2014.

Sebastian Schindler, président de la section de Berne, indique que l'Orchestre symphonique de Berne donnera un concert gratuit, fin août, sur la Place fédérale ; cette manifestation pourrait éventuellement être associée à l'anniversaire de l'USDAM.

4. Gaetan Lagrange (du comité directeur de l'orchestre de Winterthour) demande la parole et remercie la secrétaire centrale pour son grand engagement en faveur de l'orchestre du MKW ainsi que le CC pour son soutien.



Beat Santschi remercie les personnes présentes pour leur participation et clôt l'AD de l'USDAM 2013.

L'Assemblée des délégués se termine à 15h50

Pour le procès-verbal :

Beat Santschi  
Président central

Corinne Meier  
Administration

**Publication :**

Le présent procès-verbal sera publié sur le site Internet de l'USDAM et peut également être consulté au secrétariat central. L'édition de juin 2013 de la Revue Musicale Suisse signalera ces options.

**Recours :**

Un sixième de tous les membres peut faire opposition aux décisions de cette Assemblée ordinaire des délégués d'ici au vendredi 30 août 2013 (soit d'ici à la fin du mois suivant la publication) et demander le référendum (art. 20 des statuts de l'USDAM du 15 juillet 1998 / révision du 3 avril 2007).